



**HAL**  
open science

## La villa à mosaïques de Mienne-Marboué (Eure-et-Loir)

Michèle Blanchard-Lemée

► **To cite this version:**

Michèle Blanchard-Lemée. La villa à mosaïques de Mienne-Marboué (Eure-et-Loir). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1981, 39 (1), pp.63-83. 10.3406/galia.1981.1821 . hal-01940621

**HAL Id: hal-01940621**

**<https://hal.science/hal-01940621>**

Submitted on 27 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# LA VILLA A MOSAÏQUES DE MIENNE-MARBOUÉ (Eure-et-Loir)

par Michèle BLANCHARD-LEMÉE

La villa à mosaïques de Mienne-Marboué a connu une certaine célébrité au XIX<sup>e</sup> siècle, peu après sa découverte. Puis, en même temps que les vestiges dégagés par la fouille s'effaçaient, un oubli relatif est tombé sur le site. Oubli mérité si l'on s'en tient aux conclusions historiques développées jadis. Oubli provisoire, je l'espère, si l'on accepte les conclusions de la présente étude<sup>1</sup>.

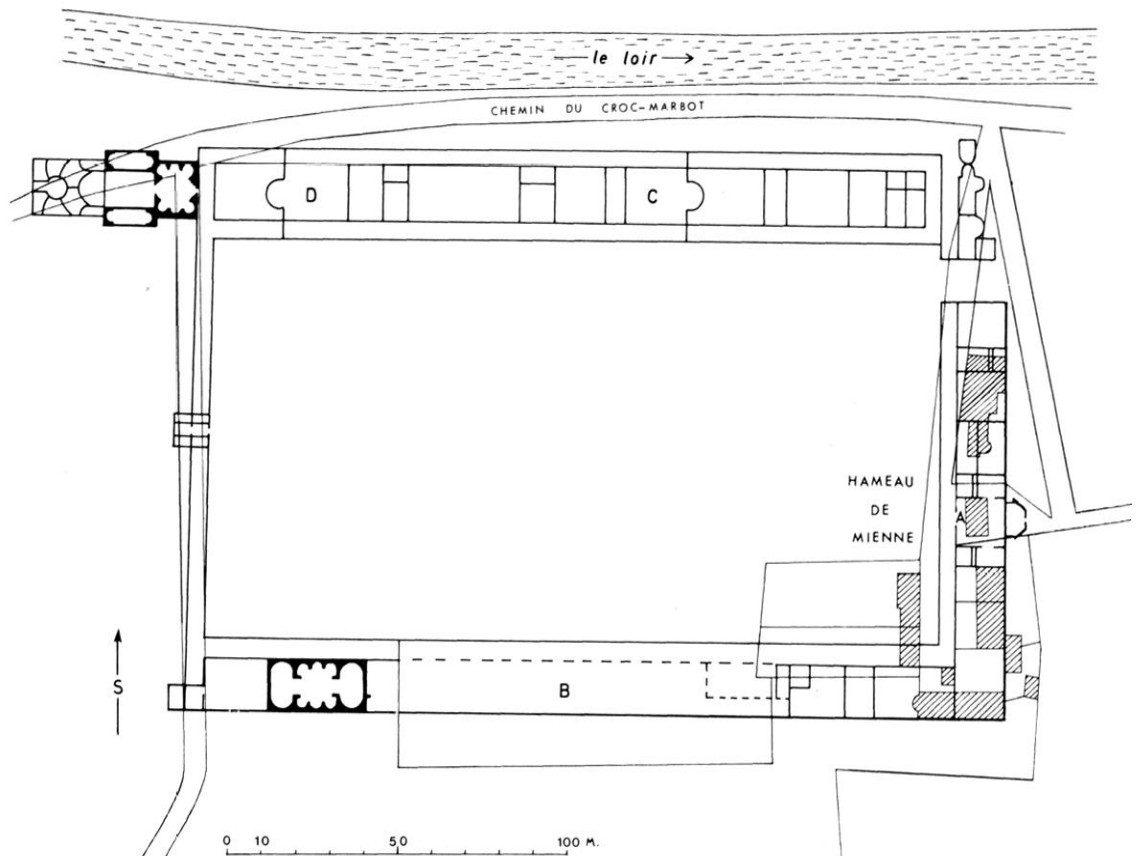
La commune de Marboué se situe à 4 km au nord de Châteaudun ; le bourg est massé le long de la R.N. 10 et surtout à l'est de cette route. Le hameau de Mienne est à l'ouest de la route, au bord du Loir, bien abrité des vents du nord par un coteau boisé ; en 1834, Mienne ne comptait que quatre maisons. On procédait alors au redressement du tracé de la route d'Espagne et à la construction d'un nouveau pont sur le Loir. Les habitants du hameau vendirent à l'entrepreneur les pierres et les tuiles qu'ils trouvaient en abondance dans un terrain inculte leur appartenant en commun : ils en écouèrent 50 tombereaux, avant de tomber, en mai 1834, sur un pavement trop dur pour être dépecé. C'était la mosaïque à inscription. Alerté à la fin de juin, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées et amateur d'archéologie Louis-Gustave Guérineau de Boisvillette acheta la mosaïque ; puis il obtint du Conseil Général l'autorisation et les moyens de mener des fouilles sur presque tout le site de la villa et de ses dépendances<sup>2</sup>. Ces fouilles eurent lieu en 1834 et 1835 et donnèrent lieu immédiatement à des publications partielles par Guérineau de Boisvillette lui-même<sup>3</sup> et par un érudit orléanais, C.-F. Vergnaud-Romagnesi<sup>4</sup>. Le *Mémoire* de ce dernier est

1 Les principaux aspects de ce dossier ont été présentés à la Société nationale des Antiquaires de France, le 2 mai 1979. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les savants qui ont bien voulu m'encourager et me conseiller : M<sup>me</sup> N. Gauthier et MM. R.-H. Bautier, Dom J. Dubois, N. Duval, L. Fleuriot, L. Pressouyre, le R. P. Van der Straeten ; que soient aussi remerciés ici tous ceux qui m'ont facilité l'accès aux documents : M<sup>me</sup> Rolland et MM. G. Cabon, L. Ighmouracène, D. Joly, B. Legrand et H. Lizier.

2 Avec l'autorisation du propriétaire de la plupart des terrains ; seule échappa à la fouille une parcelle recouvrant l'aile nord de la villa (cf. fig. 1).

3 *Notice sur les monuments et la mosaïque trouvés à Mienne, près Marboué (Eure-et-Loir)*, dans *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, XII, 1836, p. 153-173, pl. IV (cité ci-dessous *Notice*).

4 C.-F. VERGNAUD-ROMAGNESI, *Mémoire sur une mosaïque et des antiquités romaines trouvées près de Châteaudun (Eure-et-Loir)*, dans *Annales de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, XIII, 1835, p. 192-211, et *Addition au Mémoire...*, *ibid.*, p. 293-296. Résumé par l'auteur dans *Bulletin Monumental*, I, 1834, p. 271-274 (cité ci-dessous *Mémoire*).



1 Plan de la villa (d'après Boisvillette et M. Jusselin, *Statistique* : A, fragment de mosaïque *in situ* ; B, zone non fouillée ; C, salle à abside mosaïquée ; D, salle à mosaïque.

illustré de plans provisoires des édifices et des dessins de deux mosaïques, tirés de relevés communiqués par Boisvillette, qui ne joignit lui-même à son article qu'une lithographie du calque du panneau à inscription de la première mosaïque. Trente années après, le fouilleur publiait une brève synthèse dans son ouvrage *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, avec un plan définitif mais très réduit de la villa<sup>5</sup>.

Un troisième érudit, H. Lejeune, conservateur de la Bibliothèque de Chartres (1771-1858), membre fondateur de la Société des Antiquaires de France, avait constitué sur la villa un dossier nourri de nombreux croquis qui a péri dans l'incendie de la Bibliothèque municipale de Chartres en 1944. La substance en est heureusement transmise et enrichie par un autre manuscrit, celui de l'*Inventaire archéologique d'Eure-et-Loir*, de l'archiviste départemental Maurice Jusselin<sup>6</sup>.

Les fouilles de Boisvillette ont fait apparaître les fondations d'une vaste résidence rectangulaire (150 m × 240 m) (fig. 1), dont les bâtiments encadrent sur trois côtés une cour

5 L.-G. GUERINEAU DE BOISVILLETTE, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir, I, Indépendance gauloise et Gaule romaine*, Chartres, 1864, p. 267-273 ; plan de la villa p. 268 [cité ci-dessous *Statistique*].

6 Cinq cahiers conservés à la Direction des Archives départementales d'Eure-et-Loir ; pour Marboué, cf. Cahier n° III. Texte reproduit en partie dans H. LIZIER, *Marboué, cité historique, site touristique*, Marboué, 1979, p. 93-132.

à péristyle. F. Grenier<sup>7</sup> classe le plan de la *villa urbana* de Mienne dans le type « à cour antérieure ». La galerie orientale n'est en effet précédée d'aucune salle et l'entrée se faisait par un portail monumental; le bâtiment principal se situait face à l'entrée, la grande salle pavée de la mosaïque à inscription à peu près dans l'axe du portail. Mais les pièces d'apparat à absides et mosaïques (salles C et D) se répartissent sur toute l'aile méridionale, elle-même prolongée par des thermes; la partie de l'aile nord<sup>8</sup> symétrique à la salle D était occupée, semble-t-il, par des installations thermales; on trouve encore d'autres thermes, plus petits, à l'angle sud-est de la villa. Toute la colonnade paraît donc avoir été entourée de pièces à usages sensiblement équivalents. On se rapproche du plan « à péristyle », ainsi que le suggèrent d'ailleurs les comparaisons avancées par F. Grenier avec les villas de Bignor et Woodchester en Grande-Bretagne; or, I. A. Richmond considère ces deux villas comme des exemples de véritable « courtyard », cour intérieure complète ou incomplète<sup>9</sup>. R. Agache a insisté récemment sur la rareté de ce plan dans les grandes plaines du Nord de la France. Seul le palais de Vieux-Rouen-sur-Bresles peut se comparer, par son plan, ses dimensions (65 × 95 m) et par l'association d'une galerie de façade à la cour à péristyle, à la villa de Mienne<sup>10</sup>. Des villas « à péristyle » ont été détectées par des prospections aériennes en Bourgogne et en Berry<sup>11</sup>; c'est le type le plus courant des grandes villas d'Aquitaine.

Bien que le plan de la villa, tel qu'il apparaît sur le relevé schématique de Boisvillette, ait une apparence cohérente, il convient de se demander si les diverses dispositions qu'il réunit ne résultent pas d'aménagements successifs, voire séparés par plusieurs siècles. Les éléments de datation archéologique nous font défaut, car tout vestige a disparu sur le terrain; du petit matériel, très rare, recueilli lors de la fouille, presque rien ne subsiste ou n'est identifiable au Musée de Châteaudun<sup>12</sup>.

### Datation.

Pour les contemporains de la découverte, c'était la splendeur romaine des premiers siècles de l'Empire qui ressuscitait sous leurs yeux, dans cette partie de la cité des Carnutes dont le passé restait alors totalement obscur jusqu'à la fin du v<sup>e</sup> siècle. Vergnaud-Romagnesi attribuait l'établissement aux règnes de Tibère, Claude ou Néron et sa destruction à

7 *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, II<sup>e</sup> partie, 3<sup>e</sup> section, Paris, 1934, p. 841, fig. 307, p. 838.

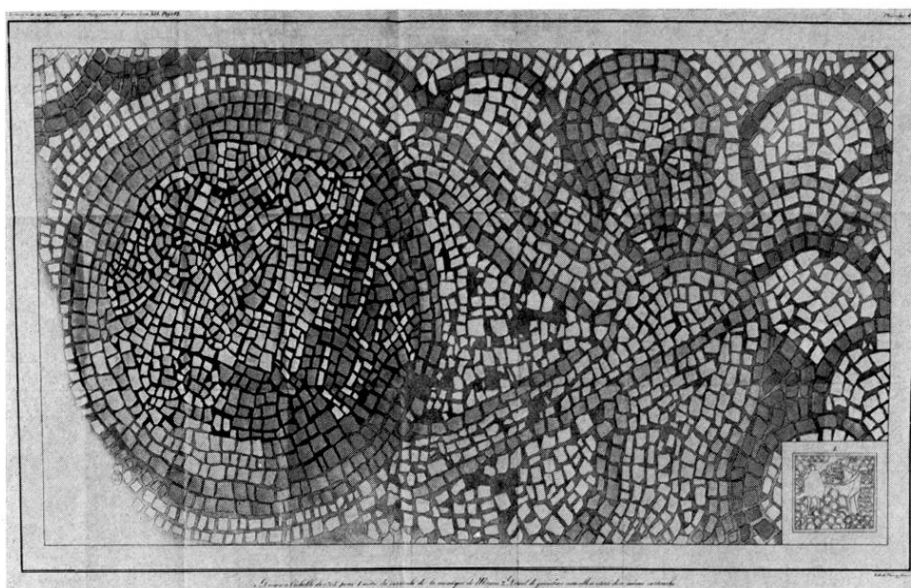
8 Un lotissement moderne occupe la parcelle non fouillée par Boisvillette; la Société Dunoise a effectué des prospections lors des travaux: ne subsistaient plus que les fondations des murs extérieurs; le seul matériel recueilli consiste en débris de tuiles.

9 Dans A. L. F. RIVET, *The Roman Villa in Britain*, Londres, 1969; North Leigh, fig. 2.4, p. 61, Bignor, fig. 2.3.j, Woodchester, fig. 2.3.k, p. 58. C'est aussi le plan du palais d'époque flavienne de Fishbourne: B. CUNLIFFE, *Fishbourne. A Roman Palace and its Garden*, 1971, fig. 13, p. 75.

10 *La Somme pré-romaine et romaine*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, XXIV, Amiens, 1978, p. 296-298, plan p. 297. L'auteur rapproche cette villa de celles de Sainte-Marguerite (Seine-Maritime) et de Saint-Ulrich (Moselle).

11 Cf. dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, n<sup>o</sup> 22, mai-juin 1977, R. GOGUEY, *Recherches aériennes de la Loire au Rhin en 1976*, p. 50-51, J. HOLMGREN et A. LEDAY, *Prospection aérienne dans la région de Bourges*, p. 60-61. Cf. aussi J.-G. GORGES, *Les villas hispano-romaines*, p. 113-119, en particulier p. 117-118.

12 Cf. A. NOUËL, *Comment le Musée de Châteaudun contribue à l'établissement de la carte archéologique régionale*, dans *Bulletin de la Société Dunoise*, XVIII, 1962, p. 10; le registre d'entrée ne débute qu'en 1864.



2 L'inscription sur mosaïque (d'après Boisvillette, *Notice*) et l'un des génies.

l'invasion de 407<sup>13</sup>. Boisvillette proposait, pour la construction, une fourchette entre le 1<sup>er</sup> siècle et la fin du III<sup>e</sup> siècle, avec une préférence pour les deux premiers siècles et une durée de survie jusqu'aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles<sup>14</sup>; mais il n'envisageait pas qu'aucun élément de la villa pût être attribué à une période postérieure à sa fondation. Or il est possible de démontrer qu'une partie du décor peut faire l'objet d'une datation beaucoup plus tardive qu'on ne l'avait précédemment pensé.

#### *L'inscription sur mosaïque.*

L'élément de datation le plus important reste l'inscription sur mosaïque provenant de la grande salle centrale de l'aile occidentale. Nous en avons la reproduction aux dimensions réelles par la lithographie en couleurs publiée par Boisvillette<sup>15</sup> (fig. 2) et reproduite en noir et blanc par Vergnaud-Romagnesi (fig. 3). L'inscription est contenue dans un médaillon de 27,5 à 28 cm de diamètre présenté par deux génies ailés. Le fond en est polychrome : « un quart du cartouche est rouge, un autre quart noir, et, dans le centre, les deux couleurs se mêlent par des teintes graduées », décrit fort bien Mérimée<sup>16</sup>.

Les lectures et *a fortiori* les interprétations de l'inscription ont été aussi nombreuses que variées.

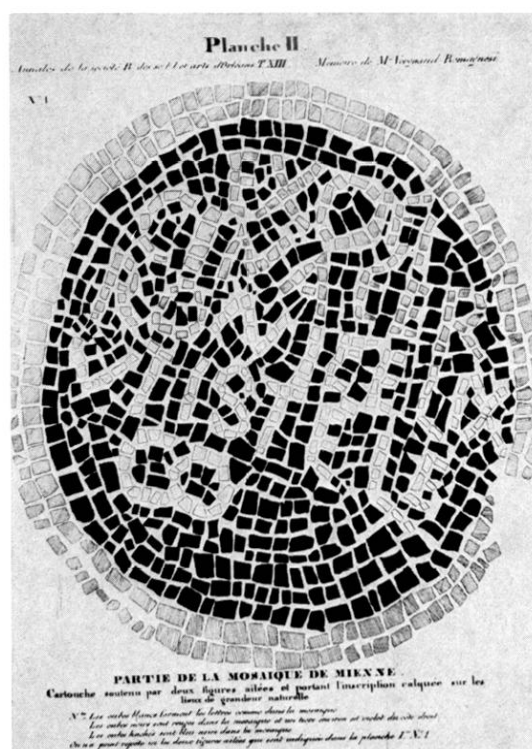
13 *Mémoire*, p. 203 et 206.

14 *Notice*, p. 169-170 et 172.

15 *Notice*, pl. IV hors-texte et p. 158.

16 *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, Paris, 1836, p. 38 (rapport au Ministre de l'Intérieur, où P. Mérimée préconise la dépose de la mosaïque).

3 Texte de l'inscription de Steleco (d'après Vergnaud-Romagnesi, *Mémoire*).



La lecture la plus communément acceptée, proposée par Boisvillette<sup>17</sup>, reprise par le *C.I.L.*<sup>18</sup> et par A. Blanchet dans l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule*<sup>19</sup> est la suivante : EX OFI/CINA FER/RONI FELIX/UT ISTE LE/GO, *ex officina Ferroni, felix ut iste lego* ; ce que Boisvillette traduit ainsi : « De l'atelier de Ferronius, aussi heureux que lui, je te lègue », ou mieux : « Élève de Ferronius, je lègue à la postérité cet ouvrage digne de lui ». On constatera que la traduction est des plus difficiles et nécessite une interprétation très large. D'autre part l'avant-dernière lettre est certainement un *G*, non un *G*.

A. de Caumont<sup>20</sup> proposait de lire *felix ut iste leco*, renonçant à toute traduction. Pour sortir de cette impasse, F. Lejeune faisait de chaque lettre ou groupe de lettres l'abréviation d'un long mot, pour étayer sa thèse de l'édification de la villa par le Consul Memmius, après une victoire sur les barbares en 343<sup>21</sup>. P. Mérimée préférait, quant à lui, une interprétation plus sentimentale<sup>22</sup> : *ex officina Ferroni(i), Felix, U'istel(a)e co(n)jugi*, traduisant : « ouvrage de Ferronius : Felix à Utistela sa femme ».

Mais il ne manquait pas de mentionner<sup>23</sup> l'opinion de Ch. Lenormant, qui lisait la fin *felix uti, Steleco*, soit « Ouvrage de Ferronius ; à Stelechus, qu'il s'en serve heureusement » et voyait dans le dernier mot le datif d'un nom formé en *chus*, c'est-à-dire d'un nom grec romanisé.

17 *Notice*, p. 160-161 et *Statistique archéologique*, p. 270.

18 *C.I.L.* X, n° 3062.

19 Paris, 1909, n° 932 et planche.

20 *Notice sur les villae ou maisons de campagne gallo-romaines*, dans *Bulletin Monumental*, VI, 1840, p. 186. Même lecture dans J. DOUBLET DE BOISTHIBAUT, *Mosaïque découverte à Mienne proche Marboué, Eure-et-Loir*, Paris, 1836, p. 77-79, reproduit par G. LEFEVRE, *Annuaire d'Eure-et-Loir pour 1842*, p. 23-25.

21 *Mémoire* présenté en avril 1840 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, refusé et resté inédit ; cité par M. Jusselin, f° 76.

22 *Op. cit.*, p. 38.

23 *Ibid.*, p. 39.

J'adopterai pour ma part une lecture très proche de celle de Ch. Lenormant :  
*ex officina Ferroni* (signature du mosaïste),  
*felix uli* (déformation de la formule propitiatoire *Ulere felix* par substitution de l'infinitif à l'impératif),  
*Steleco* nom réel du personnage auquel s'adresse ce vœu, au vocatif comme il se doit après une acclamation.

La formule *ex officina* semble s'être introduite assez tardivement en mosaïque : ainsi aucun des exemples recensés à ce jour, au nombre de six, quatre en Afrique<sup>24</sup>, deux en Espagne<sup>25</sup> ne peut remonter plus haut que le iv<sup>e</sup> siècle. A Khenchela et à Tossa de Mar, la signature de l'officine s'accompagne comme à Mienne d'une formule propitiatoire donnant, dans le second cas, le nom du propriétaire. Le nom --- très rare --- du mosaïste Feronius ou Ferronius était à l'origine, selon Schulze<sup>26</sup> un gentilice italien dérivant du nom de la déesse Feronia. L'acclamation *ulere felix*, très répandue sur les petits objets usuels, est moins fréquente sur les éléments d'architecture<sup>27</sup>. Je n'en connais en mosaïque que deux exemples, une fontaine de Carthage<sup>28</sup> et un pavement de Teano où l'inscription est christianisée<sup>29</sup>.

Le nom du propriétaire Steleco n'est ni romain, ni celtique<sup>30</sup>. On ne peut manquer de le rapprocher du nom du Maître des deux Milices Stilicon, dont le père était vandale. C'est en effet un nom germanique, variante de l'hypocoristique *Stilke* formé sur le radical *Stilli* (calme, tranquille) avec le suffixe *K*<sup>31</sup>. C'est un nom rare, dont le seul exemple relevé jusqu'à présent en Gaule est apporté par une Charte de Cluny datée de 814<sup>32</sup>. Les lectures antérieures de l'inscription sur mosaïque avaient donc dissimulé le fait essentiel que le propriétaire de la villa de Mienne-Marboué, au moment où fut posée la mosaïque, portait un nom germanique. Ceci laisse ouvert un large éventail de possibilités de datations à partir de la fin du iv<sup>e</sup> siècle.

24 Cf. S. GERMAIN, *Les mosaïques de Timgad*, Paris, 1969, n° 231, avec bibliographie, et J. LASSUS, *Recueil de Notices et Mémoires de la Société archéologique de la Wilaya de Constantine*, LXXI, 1969-1971, p. 49-50, fig. 9.

25 Mosaïque dionysiaque d'Annius Ponnus à Merida, maintenant attribuée au plus tard au début du v<sup>e</sup> siècle en raison de trouvailles monétaires, A. BLANCO FRELJEIRO, *Mosaicos romanos de Merida*, Madrid, 1978, p. 21,34, pl.26. Mosaïque de la villa de Tossa de Mar (Catalogne) attribuée aux v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> siècle, A. BALIL, dans *La mosaïque gréco-omaine*, I, Paris, 1965, p. 33, 36-37, fig. 13.

26 W. SCHULZE, *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen*, Göttingen, 1904, p. 165.

27 N. DUVAL, *Plastique chrétienne de Tunisie et d'Algérie*, dans *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques* (abrégé : *B.C.T.H.*), n<sup>o</sup> série, 8, 1972, p. 116, fig. 66 b, sur un pilier de Khenchela ; signalons un usage plus paradoxal de la formule, sur un sarcophage de Tipasa (M. CHRISTOFLE, *Rapport sur les travaux de fouilles et de consolidations...*, Alger, 1938, p. 79.

28 R. LANTIER, *La fontaine Ulere felix à Carthage*, dans *B.C.T.H.*, 1943-1945, p. 41.

29 E. DIEHL, *Inscriptiones latinae christianae veteres*, Berlin, 1925, II, chap. XII, *Acclamations*, 880 bis ; la christianisation de la formule a assuré sa survivance : on ne peut donc l'ériger en élément de datation.

30 L. Fleuriot a bien voulu me confirmer l'absence de toute racine celtique à ce nom et son rattachement au mot pan-germanique *stilli*.

31 M.-T. MORLET, *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule, du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, I, 1968, p. 8 et p. 203. E. FORSTEMANN, *Alldeutsches Namenbuch, I, Personennamen*, Bonn, 1900, s.v. *Stilico*.

32 Sous la forme *Stilligo* : cf. M.-T. MORLET, *op. cit.*, p. 203. Les recueils de E. FORSTEMANN, *op. cit.*, et M. SCHÖNFELD, *Wörterbuch der allgermanischen Personen und Volkernamen nach der Überlieferung des klassischen Altertums bearbeitet*, Heidelberg, 2<sup>e</sup> éd., 1965, p. 209-211, ne citent que le Maître des Milices Stilicon. Le nom est absent du fichier onomastique de l'Institut historique allemand de Paris.

La forme des lettres de l'inscription est essentiellement tributaire de la technique très médiocre de la mosaïque<sup>33</sup>. Cependant l'accumulation de certaines caractéristiques – L obtus dont la barre passe sous la voyelle suivante, N penché proche du V très ouvert, opposition entre des lettres larges comme le O et le C très ronds et des lettres étroites comme le E, le F, le T – nous renvoie à des exemples de la fin du v<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Le F à trois barres (ligne 1) semble avoir été en faveur en Gaule aux iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles<sup>35</sup>.

### *La mosaïque de Sleleco.*

L'analyse stylistique du pavement apporte des arguments décisifs en faveur d'une datation tardive<sup>36</sup> esquissée par l'étude paléographique. Nous disposons d'un certain nombre de documents graphiques. Le relevé schématique (fig. 4) publié par Vergnaud-Romagnesi<sup>37</sup> doit être complété mentalement pour rétablir l'ordonnance d'ensemble, à l'aide du plan de l'aile occidentale (fig. 11). Ces planches ont été gravées d'après les relevés exécutés pour Boisvillette par le conducteur des travaux Fillon<sup>38</sup>; M. Jusselin avait photographié un détail du dessin original de Fillon qui diffère un peu de la gravure<sup>39</sup>.

Le pavement lui-même a disparu dans les années qui ont suivi sa découverte. En 1836 la commune de Marboué avait cédé gratuitement le terrain au Conseil Général d'Eure-et-Loir, qui avait fait édifier un hangar sur la mosaïque. Mais, dès 1834, un habitant s'était fait réserver le droit de faire visiter la mosaïque; nous savons par un article indigné d'A. de Gaumont qu'il en ravivait les couleurs par de fréquentes aspersions, qui n'ont pas tardé à déchausser les tesselles. Dès 1842, la perte était consommée<sup>40</sup>. Un fragment de l'angle sud-est (73 × 99 cm) de la pièce avait cependant échappé à la destruction : retrouvé lors de la construction d'une maison en 1908, il fut soigneusement isolé et préservé par un puits maçonné profond de 89 cm et fermé d'une dalle de pierre<sup>41</sup>.

Le pavement mesurait environ 11,10 m sur 13,30 m. Le canevas était centré et le centre de la pièce marqué par une lacune, ce qui a fait supposer à Boisvillette l'existence d'un cippe à cet endroit.

Le compartiment central de la mosaïque (0,68 m × 0,80 m) est chargé d'un motif orthogonal et

33 Les tesselles blanches des lettres, irrégulières et mal jointes, mesurent de 4 à 11 mm de côté ; celles du fond peuvent atteindre 12 à 15 mm sur leur côté le plus long ; les lignes ondulent jusqu'à se chevaucher.

34 Épitaphe de Rome, *C.I.L.* VI 32001 = DIEHL 246 A ; cf. A.-E. GORDON, *Album of Dated Latin Inscriptions, III, Rome and the Neighbourhood, A.D. 200-525*, Berkeley, 1965, pl. 176 a, p. 177-178.

35 Cf. LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, I, 1856, p. XIX, note 4 et p. XXIV, note 1 Rome, inscr. de 439 ou 472.

36 A. BLANCHET, *La mosaïque*, Paris, 1928, p. 66, écrivait : « si l'on considère le style réellement barbare déjà de cette mosaïque de Mienne, on ne verra aucun obstacle à la faire descendre au moins jusqu'à la fin du iv<sup>e</sup> siècle ».

37 *Op. cit.*, pl. I, 1 ; plan de l'aile occidentale pl. I, 2.

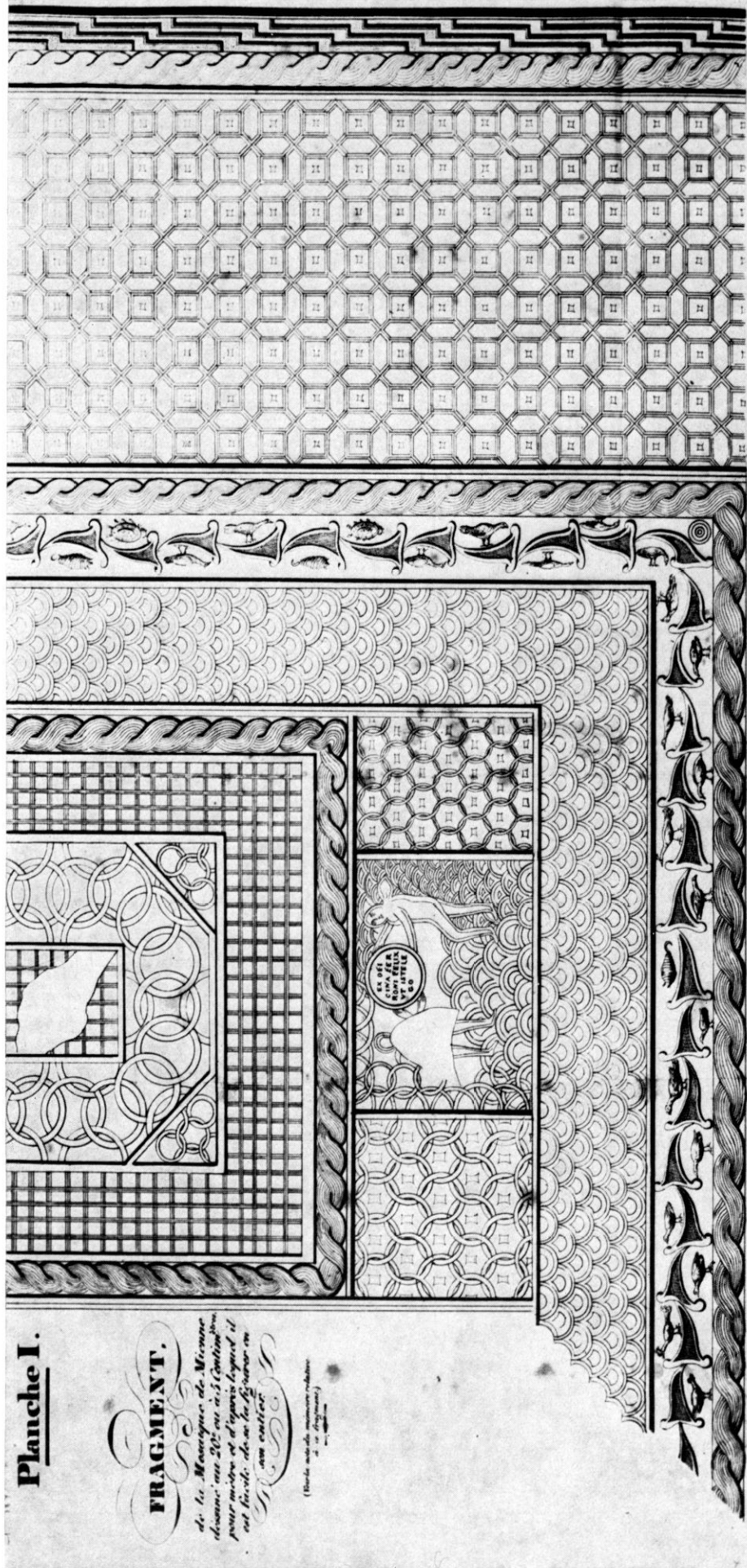
38 Renseignement donné par M. Jusselin, cahier III, f<sup>o</sup> 91 ; le relevé original de Fillon devrait se trouver (en très mauvais état) dans les archives de la Société Dunoise, où de longues recherches n'ont pas permis de le retrouver (entré le 24 H 1865 au Musée de la Société, n<sup>o</sup> 491 R ; échelle 1/10, 1,31 m × 1,13 m).

39 *Ibid.*, f<sup>o</sup> 92 ; dimensions du cliché : 12,3 cm × 16,8 cm. Notre figure est un calque effectué par R. Prudhomme.

40 Ms. Jusselin, f<sup>o</sup> 93, 107-109 : Boisvillette avait acheté la mosaïque (3 F la toise soit environ 2 m<sup>2</sup>, aux habitants de Mienne ; les matériaux du hangar, écroulé, furent revendus 377,50 F en 1857, le terrain cédé pour 120 F. Cf. A. DE GAUMONT, dans *Bulletin Monumental*, XIII, 1847, p. 570 et surtout XXIV, 1858, p. 48-49. Cf. aussi lettre de Fillon à Boisvillette, du 19.1.1862, Archives de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, n<sup>o</sup> 1224. La mosaïque a toutefois été inscrite sur la première liste de Monuments Historiques élaborée en 1853.

41 A. BLANCHET, *Inscr. Mos.* I, n<sup>o</sup> 932, signale dubitativement la redécouverte du fragment ; Ms. Jusselin, f<sup>o</sup> 107.





**Planche I.**

**FRAGMENT.**

*de la Mosaïque de Mérope  
devenue n° 22 sur le 5. Contient  
pour nombre et d'après lequel il  
est tiré, de la légende en  
un entier.*

(Cette mosaïque mérope est  
à la légende)

4 Mosaïque de Steleco (d'après Vergnaud-Romagnesi, Mémoire .

uniforme : un quadrillage de filets doubles à cases petites (environ 8 cm)<sup>42</sup>. Le rectangle central est inclus dans un hexagone lui-même inscrit dans un carré de 1,92 m de côté, et orné d'une composition orthogonale de cercles sécants ; je ne saurais dire si l'irrégularité des intersections des cercles est due à la réalité ou à la maladresse du graveur.

Le carré chargé d'un hexagone est emboîté dans un carré de 3,35 m environ de côté bordé d'une tresse à deux brins (20 cm) ; la partie visible, une bande de 0,55 m, est couverte du même quadrillage que le compartiment central. Ce troisième carré est flanqué de deux rallonges rectangulaires (environ 1,15 m × 1,92 m) qui adaptent le schéma centré à la forme rectangulaire de la pièce. Du côté de l'abside, on restitue un seul panneau à motif uniforme.

Face à la porte, la rallonge se subdivise en trois panneaux inégaux ; les deux rectangles latéraux dissymétriques sont couverts de cercles sécants déterminant des six-feuilles ; le panneau médian (0,80 m × 1 m) est celui de l'inscription. L'ensemble constitué par le carré central et les deux rallonges s'emboîte dans deux autres rectangles emboîtés, qui forment une série de bandes concentriques au pourtour de la pièce. La première bande (0,60 m à 0,70 m) est ornée d'écailles au trait chargées d'écailles de couleur emboîtées. Elle est séparée de la suivante par une double bordure composée successivement d'un rinceau et d'une tresse à deux brins.

Le rinceau (large d'environ 0,35 m) est constitué de gaines d'acanthé en forme de cornes superposées selon les courbures d'une sinusoïde. Les concavités sont meublées d'animaux, « oiseaux, tortues, poissons, scorpions », selon Vergnaud-Romagnesi<sup>43</sup>, « des oiseaux, des poissons », selon Mérimée<sup>44</sup>. Les volatiles sont de loin les plus nombreux, les scorpions et les tortues sont sans doute des animaux marins mal compris par Vergnaud-Romagnesi et par Fillon.

La bande périphérique (2,05 m à 2,10 m de largeur) était uniformément couverte d'un motif d'octogones sécants et adjacents. Le fragment conservé *in situ* montre que le dessinateur a régularisé les octogones et qu'il s'agit en fait d'octogones irréguliers sécants et adjacents par les longs côtés, qui déterminent des hexagones oblongs assez trapus (10 cm × 20,5 cm) et des carrés exigus (fig. 5). Le canevas est tracé par des filets doubles noirs sur fond blanc ; des motifs colorés s'emboîtent dans chacun des motifs au trait, en rouge dans les carrés, en rouge ou en gris dans les hexagones oblongs.

La bordure d'ensemble du pavement est double. On trouve d'abord une bande noire large de 16 cm comportant un brin rouge et un brin gris (fig. 5) ; vient ensuite un méandre fractionné à fractions rouges et grises. Enfin Vergnaud-Romagnesi parle d'une « large bande rouge »<sup>45</sup> entourant le pavement : c'est la bande de raccord, que le dessin traduit par une étroite bande noire.

La structure du pavement, compartimenté en de multiples panneaux, parfois juxtaposés, le plus souvent emboîtés, témoigne d'une conception de l'espace assez éloignée de l'organisation classique des mosaïques romaines. La mosaïque de Mienne combine d'une part la juxtaposition de surfaces à motifs disparates séparés par de simples filets, type de composition qui apparaît au <sup>v</sup>e siècle, notamment dans la villa de Loupiac — aux angles des galeries bordant la piscine —<sup>46</sup> et dans l'église Sainte-Marie-de-Terrassa en Catalogne<sup>47</sup>, avec d'autre part une construction en emboitements de tapis, construction connue, non loin de Marboué, par l'une des mosaïques de Souzy-la-Briche postérieure au début du

42 Le dessinateur rend par des traits fins les joints entre les rangées de tesselles dans les contours des motifs : comparer le dessin à la photographie du fragment *in situ*.

43 *Op. cit.*, p. 199.

44 *Op. cit.*, p. 37.

45 *Op. cit.*, p. 199.

46 *Cadillac, aspects connus et inconnus d'un canton*, par la Commission régionale d'Inventaire d'Aquitaine, Bordeaux, 1977, p. 9 (relevé de C. Ney, Service d'Architecture antique).

47 X. BARRAL, *Les mosaïques de l'ancien siège épiscopal d'Egara (Terrassa) en Catalogne*, dans *La mosaïque gréco-romaine II*, Paris, 1975, p. 250-254, pl. XCX.

5 Fragment *in situ*.

iv<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Nous pouvons nous faire une idée de la facture du pavement par le calque de l'inscription publié par Boisvillette (fig. 2), par le fragment *in situ* (fig. 5) et par de brèves notations des auteurs du xix<sup>e</sup> siècle.

L'inscription, dans laquelle la densité des tesselles ne dépasse pas 105 tesselles par dm<sup>2</sup>, reste cependant la partie la plus soignée de la mosaïque ; dans les personnages, la densité tombe à 75 tesselles par dm<sup>2</sup>, dans le fragment de décor géométrique conservé elle varie entre 55 et 60 par dm<sup>2</sup>. La palette est restreinte : un noir grisâtre, un blanc crème, un gris beige, un rouge, dans des calcaires très ternes. Vergnaud-Romagnesi ne signale que quatre couleurs pour tout le pavement, blanc, jaune, bleu noir et rouge<sup>49</sup> ; Mérimée mentionne l'existence d'un rose<sup>50</sup>, dont la présence est attestée par la lithographie publiée par Boisvillette. Le support a été décrit par Boisvillette : les cubes « sont liés par un mortier blanc très fin formant une couche de 0,020 m à 0,025 m placée sur une aire de ciment épaisse de 0,08 m<sup>51</sup>.

48 Voir les observations de J.-P. DARMON, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, N<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, II, 3, n<sup>o</sup> 485 - pl. XCI, p. 122, sur ce type de « subdivision à l'infini ».

49 *Op. cit.*, p. 199 ; ses identifications de matériaux sont fantaisistes : les tesselles blanches et noires sont en calcaires d'origine non identifiable .

50 *Op. cit.*, p. 37.

51 *Notice*, p. 155 : description confirmée par un fragment de quatre tesselles conservé par la Société Dunoise : lit de pose des tesselles en chaux pure, sur une couche de mortier de tuileau très fin.

C'est par les mêmes documents que nous pouvons approfondir l'analyse du style ornemental et figuré de la mosaïque. Le traitement du canevas d'octogones sécants et adjacents, avec un motif emboîté et uniformément coloré dans chaque motif, constitue un indice de datation tardive. Le même canevas, traité de manière identique, se retrouve en Tarraconaise, dans le pavement de l'église Sainte-Marie-de-Terrassa que X. Barral attribue, après P. de Palol, à la seconde moitié du <sup>v</sup>e siècle<sup>52</sup>; d'une manière générale, ce procédé, donnant un effet de « coloriage » des motifs, est fréquent dans les mosaïques de la Basse-Antiquité du Sud-Ouest, notamment à Taron<sup>53</sup>, à Montcaret et à Loupiac<sup>54</sup>; en Tarraconaise, la villa de Tossa de Mar en apporte un autre exemple<sup>55</sup>. Dans d'autres écoles de mosaïstes florissantes dans l'Antiquité tardive, par exemple à Ravenne, le procédé stylistique est quelque peu différent : les motifs emboîtés sont cernés d'un filet simple noir<sup>56</sup>.

Le rinceau en gaines d'acanthé superposées dépourvu de toute allusion au végétal n'a pas d'équivalent en mosaïque; on peut toutefois le rapprocher des paires de rinceaux croisés en gaines d'acanthé qui encadrent le personnage central de la mosaïque à inscription de Tossa de Mar<sup>57</sup>.

Les deux génies nus et ailés qui portent le cartouche de l'inscription s'enlèvent sur un fond d'écailles imbriquées au trait. La photographie du relevé de Fillon (fig. 6) permet de rectifier les inexactitudes de l'illustration de Vergnaud-Romagnesi. Le graveur a interprété comme la juxtaposition de deux motifs (ce qui serait un caractère stylistique médiéval) une simple maladresse du mosaïste dans le tracé et l'orientation du motif d'écailles à gauche du tableau. Quant aux deux génies, ce sont de simples silhouettes, aux contours raides et aux traits à peine esquissés; le modelé, esquissé sur l'épaule par le jeu des tesselles roses et jaunes, est nul ailleurs (fig. 2). Il est difficile de tirer des conséquences chronologiques du caractère naïf de ces figures; des traits « primitivistes » ou « populaires » apparaissent dans les représentations humaines de mosaïques provinciales datées du <sup>iv</sup>e siècle ou du début du <sup>v</sup>e siècle, notamment en Bretagne - - le cas le plus extrême étant peut-être celui de la Vénus de Rudston<sup>58</sup> - - et en Espagne, avec la mosaïque d'Annius Ponnus de Merida<sup>59</sup>.

Le thème de l'*imago clipeata* ou de l'inscription dans un *clipeus* porté par deux génies est passé, vers le milieu du <sup>iv</sup>e siècle semble-t-il, de l'art triomphal ou funéraire au décor des objets luxueux appartenant à l'aristocratie romaine, tels le coffret de Projecta<sup>60</sup> ou le

52 *Les mosaïques romaines et médiévales de la regio laietana*, Barcelone, 1978, n° 143, pl. LXXXVIII; *id.*, *Els mosaïcs de paviment medievals a Catalunya*, Barcelone, 1979, fig. 12 à 14 en couleurs.

53 *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 486-488, fig. 35, p. 487.

54 Notamment le motif d'osselets de la galerie nord-est, cf. *supra*, note 46.

55 Cf. *supra*, note 25.

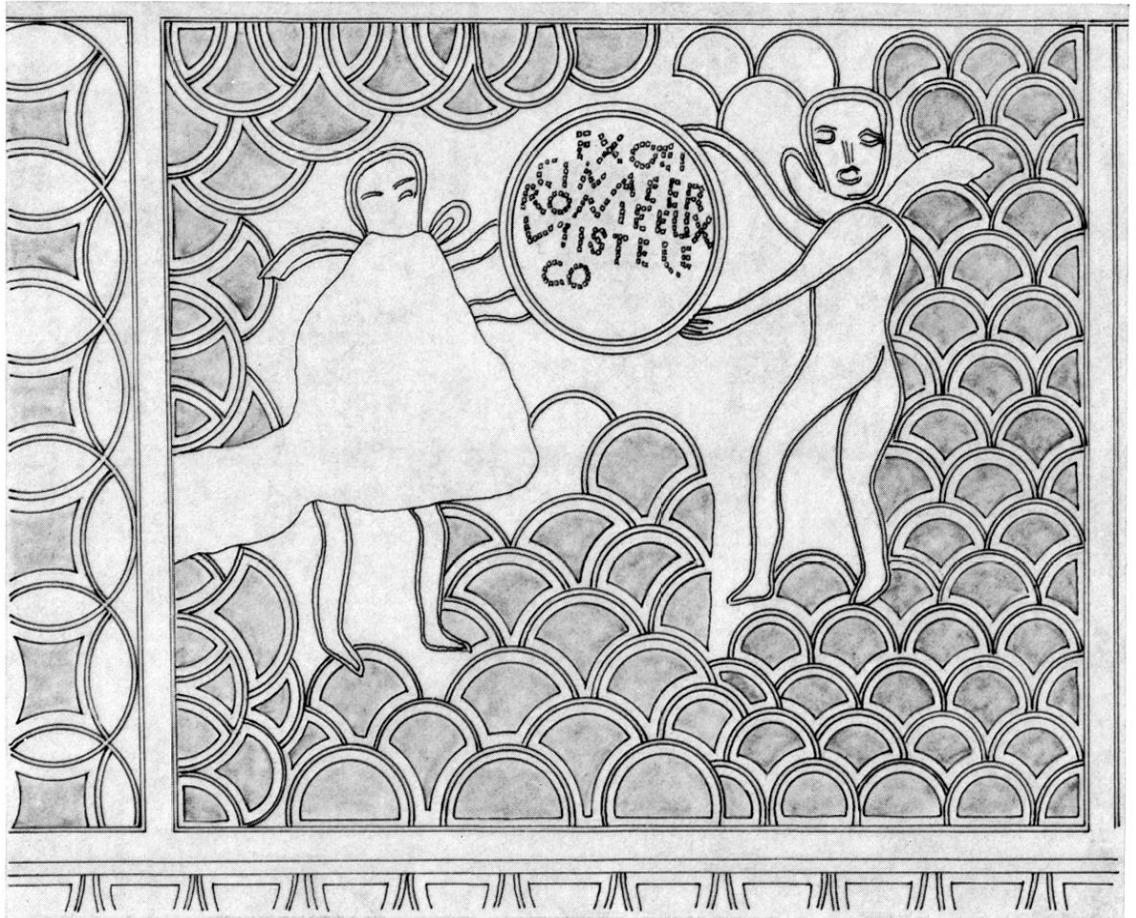
56 Notamment dans les salles C et E, le *triclinium* S du « Palais de Théodoric » à Ravenne, cf. F. BERTI, *Mosaici antichi in Italia, Regione ottava, Ravenna I*, nos 33, 36 et 59 (pl. XXXI, XXXII, XLVII).

57 Belles vues en couleurs dans X. BARRAL, *Els mosaïcs de paviment...* (cf. *supra*, note 52), fig. 10 et 11.

58 D.-J. SMITH, *Three fourth-century schools of mosaic in roman Britain*, dans *La mosaïque gréco-romaine*, I, Paris, 1965, p. 116, fig. 3.

59 A. BLANCO FRELJEIRO, *Mosaicos romanos de Merida*, Madrid, 1978, p. 21 et 34, pl. 26. En Aquitaine, les exemples connus de rinceaux de cornes emboîtées s'accompagnent d'un abondant feuillage; je remercie M<sup>lle</sup> C. Balmelle à qui je dois ce renseignement.

60 E. BARBIER, *La signification du cortège représenté sur le couvercle du coffret de Projecta*, dans *Cahiers Archéologiques* (abrégé : *CArch*), XII, 1962, p. 8; sur les compositions « héraldiques », cf. F. BARATTE, *Le trésor d'argenterie gallo-romaine de Notre-Dame d'Allençon (Maine-et-Loire)*, XL<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, 1981, p. 40, avec bibliographie.



6 Dessin de Fillon (par R. Prudhomme d'après la photographie de M. Jusselin).

Calendrier de 354<sup>61</sup> où le cartouche du frontispice présenté par les *putti* porte une acclamation au propriétaire, accompagnée de la signature de l'artiste. Ces représentations renvoient à des modèles très classiques dont la christianisation a assuré la survie jusqu'au vi<sup>e</sup> siècle au moins<sup>62</sup>; elles ne peuvent donc constituer un élément de datation.

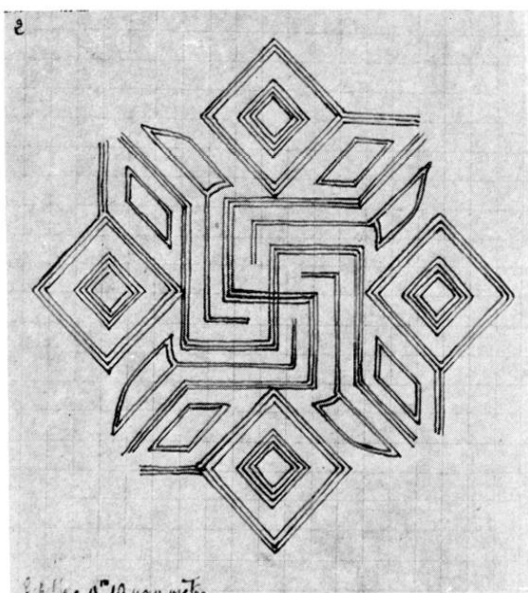
#### *Les mosaïques de l'aile méridionale.*

Les deux autres mosaïques de la villa nous sont connues par des croquis et, pour la seconde, par quelques fragments dispersés dans trois musées.

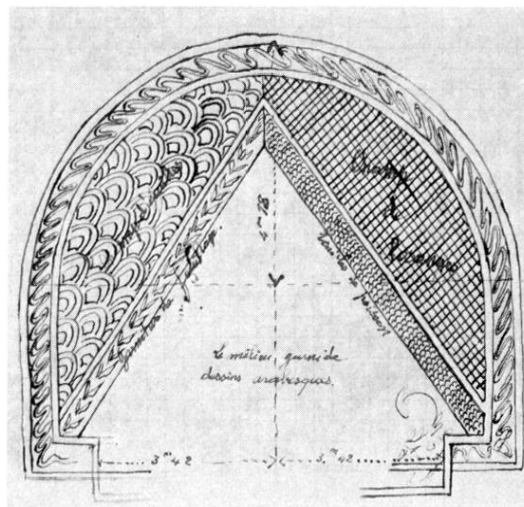
61 H. STERN, *Le Calendrier de 354*, Paris, 1953, p. 120-123, pl. V : *Valentine lege feliciter*. Voir aussi le pavement d'une annexe de la basilique chrétienne d'Oued Remel (Tunisie) : P. GAUCKLER, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, Paris, 1910, n° 463 (inscription perdue) et celui du *triclinium S* du « Palais de Théodoric » à Ravenne : F. BERTI, *op. cit.*, n° 60, pl. XLIX.

62 E. KITZINGER, *Byzantine Art in the Making*, Londres, 1977, p. 39, émet l'hypothèse de l'infiltration d'éléments de l'art impérial, comme l'*imago clipeata*, dans l'art chrétien, par le biais de la christianisation de l'État, dès la fin du iv<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 75, 154, 176).





7 Mosaique de la salle D (dessin inédit de Lejeune reproduit par M. Jusselin).



8 Mosaique de l'abside de la salle C (dessin inédit de Lejeune).

*La mosaïque de la salle D* (fig. 7) « figurait principalement de riches grecques d'encadrement et de champ, toutes d'une exécution assez soignée »<sup>63</sup>.

Le canevas constitue une variante, unique à ce jour, des étoiles de huit losanges tangentes par les sommets déterminant des grands carrés droits et des petits carrés sur la pointe : les grands carrés sont traités en méandres de svastikas, les losanges partiellement ouverts<sup>64</sup>. Les motifs sont traités en filets simples, doubles ou triples, dont Lejeune a dessiné les joints entre les rangs de tesselles.

*La mosaïque de la salle C* (fig. 8, 9, 10). Le fragment le plus important se trouve au Musée de Chartres, où le dessin reproduit par Vergnaud-Romagnesi m'a permis de l'identifier<sup>65</sup>.

Boisvillette semble n'avoir trouvé de vestiges de mosaïque que dans l'abside. « La mosaïque de l'hémicycle formait un grand triangle décoré de volutes et de feuilles légères sur fond réticulé<sup>66</sup>. » Le croquis de Lejeune<sup>67</sup> (fig. 8) montre en effet un triangle isocèle inscrit dans l'abside, la base à la corde, le sommet touchant presque à la circonférence. Il

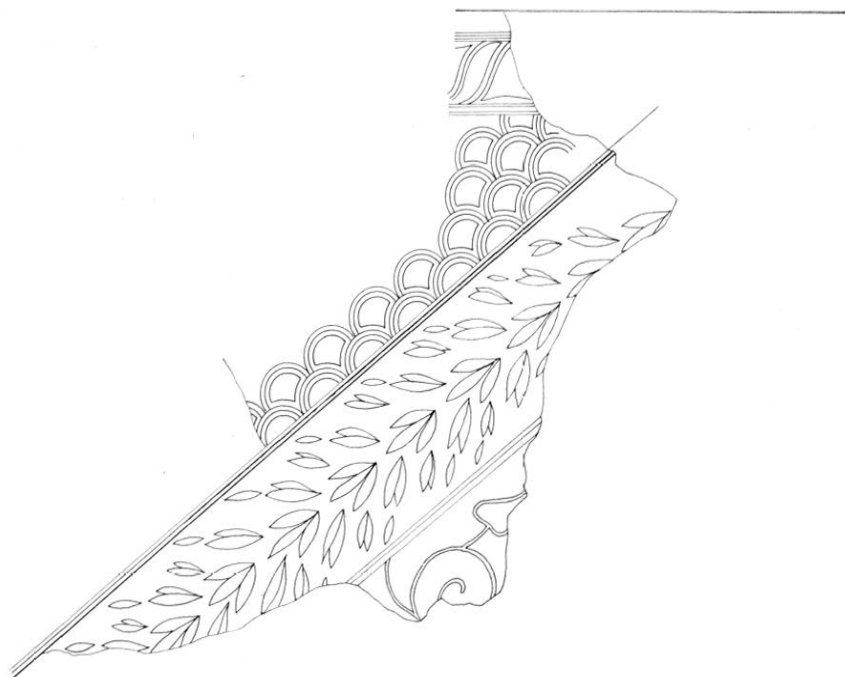
63 BOISVILLETTE, *Statistique*, p. 271.

64 Croquis de Lejeune, Ms. Jusselin, cahier III, f° 83 (9,9 × 10 cm.) ; dimensions des motifs, déduites de l'échelle du dessin : grands carrés, 33 à 35 cm, petits carrés, 19 à 20 cm.

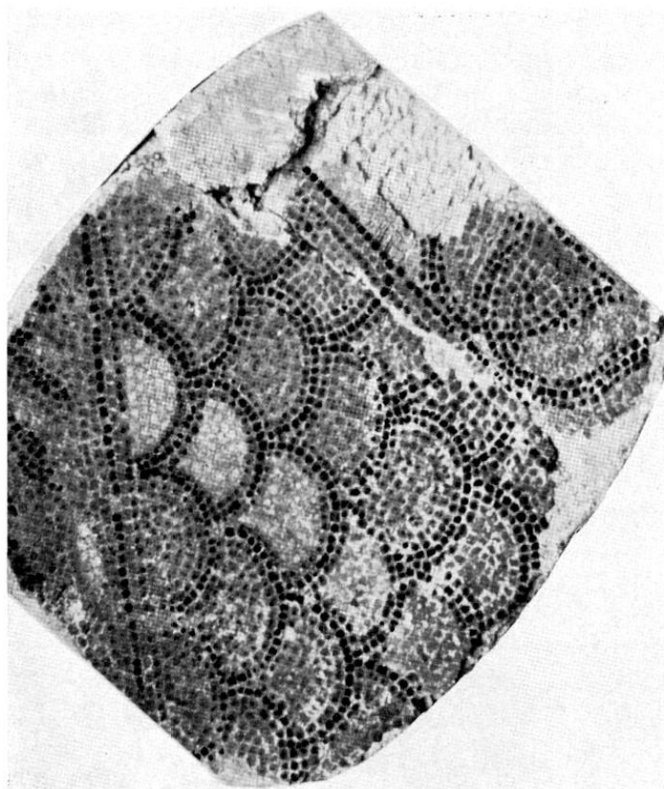
65 *Mémoire*, pl. IV. Ce fragment se trouve actuellement en réserves : il a beaucoup souffert de son long séjour en plein air dans la cour du Musée. Il fut donné à la Société archéologique d'Eure-et-Loir par le baron Reille, propriétaire des terrains fouillés, cf. *Procès-verbaux de la Société...*, I, 1861, séance du 14 octobre 1858, p. 121. Dans l'état présenté par le dessin fin. 10a (d'après une photographie prise en 1973, il mesurait 0,71 m × 0,60 m.

66 *Statistique*, p. 271.

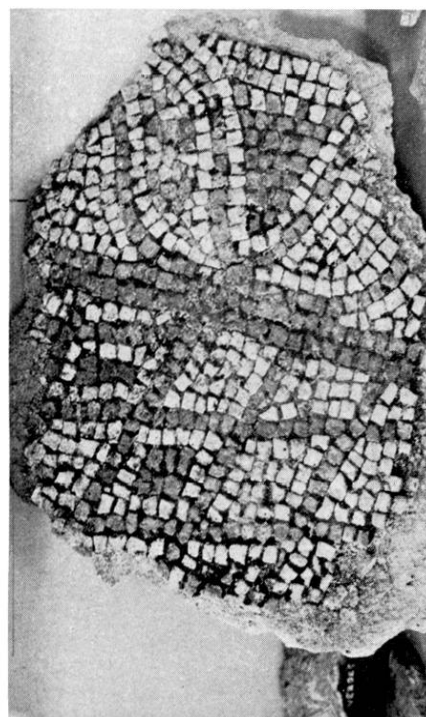
67 Ms. Jusselin, f° 87 (12,5 × 15 cm).



9 Fragment de la mosaïque de la salle C, à l'angle de l'abside : calque par R. Prudhomme de la planche IV b de Vergnaud-Romagnesi.



a



b

10 a, Fragment du Musée de Chartres d'après photographie de 1973 ; b, fragment de Châteaudun.

n'existe pas d'autre exemple, à ma connaissance, de découpage semblable d'une abside<sup>68</sup>. Mais cette disposition est la seule qui puisse expliquer l'angle de 38° formé par la bande à ruban ondé et par celle à laurier dans le fragment de Chartres (fig. 10a), correctement relevé par Vergnaud-Romagnesi (fig. 9).

Le triangle central était garni de rinceaux à feuilles cordiformes, encore visibles sur le dessin de Vergnaud-Romagnesi. À gauche<sup>69</sup>, la portion de cercle porte des écailles au trait de 15 cm de diamètre, emboitant des écailles unies dont les couleurs se succèdent par rangées obliques, en rouge, beige jaunâtre et gris bleu. Sur une bande large de 20 cm, d'un beau rouge sombre, court une guirlande de laurier blanche aux feuilles si détachées les unes des autres qu'elles forment une sorte de jonchée orientée. L'autre portion de cercle paraît avoir été bordée d'une bande à petites écailles. Le « champ de losanges » nous est conservé par les fragments d'Orléans et de Châteaudun (fig. 10 b)<sup>70</sup>. Chaque losange tracé en filets noirs (9 cm de côté) en renferme un autre gris bleu, beige ou rouge. La bordure extérieure de l'abside est conservée sur tous les fragments : c'est un ruban ondé aux faces alternativement gris bleu et gris beige, avec des calices tête-bêche rouges dans un sens, gris dans l'autre.

Boisvillette insiste sur la qualité de la technique, meilleure dans ce pavement que dans la mosaïque à inscription<sup>71</sup>. Les tesselles sont un peu plus régulières (de 8 à 12 mm de côté) ; toutefois la densité ne dépasse pas 95 tesselles par dm<sup>2</sup> dans le quadrillage losangé, 85/dm<sup>2</sup> dans le ruban ondé, 75/dm<sup>2</sup> dans la guirlande.

Comme dans la mosaïque de Steleco, les motifs sont tracés par des filets noirs, avec un filet blanc intérieur et un remplissage uni. Le ruban ondé est dépourvu de tout effet de relief. Très rare dans la Gaule centrale et septentrionale aux premiers siècles de l'Empire, ce décor linéaire a été l'un des motifs de prédilection des mosaïstes de l'Aquitaine à la fin de l'Antiquité<sup>72</sup>. Mais ce motif est connu de toutes les écoles de mosaïstes à la fin de l'Antiquité et serait un indice par trop ténu d'un apport des ateliers du Sud-Ouest, si l'hypothèse ne se trouvait étayée par la présence d'un marbre des Pyrénées gris pâle légèrement bleuté, marbre identique à celui du même ton utilisé dans les mosaïques de Taron et de Séviac-Montréal<sup>73</sup>.

68 Les mosaïstes de la fin de l'antiquité se contentent parfois d'adapter plus ou moins heureusement à la forme centrée de l'abside des motifs isotropes à deux ou trois axes, notamment dans la salle à sept absides de la maison de Bacchus à Djemila et la salle A-A' de la villa de Loupian (H. LAVAGNE, R. PRUDHOMME, D. ROUQUETTE, *La villa gallo-romaine des Près-Bas à Loupian*, dans *Gallia*, 34, 1976, fig. 2).

69 Il convient d'inverser le dessin de Vergnaud-Romagnesi par rapport à celui de Lejeune et au fragment de Chartres.

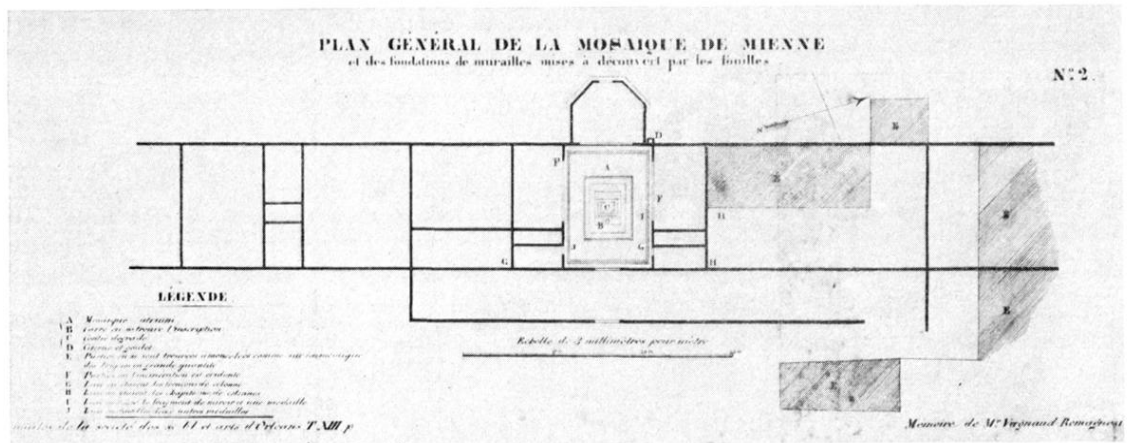
70 ORLÉANS : n° A 2251, don L. Jarry, 1849 — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, I, 1849, séance du 28.XII.1849, p. 63 ; A. BLANCHET, *Inv. Mos.* I, n° 932, attribue ce fragment à la mosaïque à inscription. Dimensions : 0,50 m × 0,52 m. — CHÂTEAUDUN : le plus grand fragment en vitrine : 0,22 m × 0,30 m — ; deux débris non jointifs inclus dans une plaque de ciment moderne, sous le préau d'entrée.

71 Le support comporte trois couches : lit de pose blanc jaunâtre à grain très fin, 0,8 cm avec les tesselles, puis mortier de tuileau à grains fins (1-2 mm), 3 cm, puis mortier plus grossier à gros grains de sable.

72 Voir la mise au point de C. BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, N° Suppl. à *Gallia*, IV, I, n° 51 ; à Loupian, H. LAVAGNE, R. PRUDHOMME, D. ROUQUETTE, *op. cit.*, fig. 2.

73 Examen en lames minces opéré au Laboratoire de Pétrologie du Centre de Recherches archéologiques du C.N.R.S. par M<sup>me</sup> M. Ricq ; origine pyrénéenne confirmée par M<sup>me</sup> G. Velde (Laboratoire de Pétrographie de l'Université de Paris VI).





11 Plan de l'aile occidentale de la villa (d'après Vergnaud-Romagnesi, *Mémoire*).

### *L'architecture de la salle à la mosaïque de Steleco (fig. 11).*

Cette salle, d'amples proportions, ouvrait sur la galerie du péristyle, sur des dépendances latérales<sup>74</sup> et sur une grande abside. Son sol de mosaïque se trouvait à 20 cm au-dessous des sols voisins; il était légèrement bombé, en pente vers un caniveau ménagé dans l'angle nord-est pour l'écoulement des eaux de lavage. Vergnaud-Romagnesi déduisait de ce dernier détail que le local était à ciel ouvert; mais Boisvillette remarquait que l'épaisseur d'un à deux mètres de débris déblayés au-dessus du pavement et la présence dans ces déblais d'une grande masse de tuiles supposaient l'écroulement d'un toit, voire même d'un étage. Toutefois les murs, qui subsistaient sur une hauteur de 0,60 m à 1 m, n'étaient épais que de 0,70 m, ce qui exclut, notait-il, l'existence d'une voûte. Le support de la mosaïque « reposait sur la terre végétale sans fondations », indique Boisvillette : l'hypothèse d'une superposition de pavements doit donc être écartée<sup>75</sup>. Le matériel recueilli est très rare : les débris d'un vase en marbre blanc à godrons<sup>76</sup>, des « ferrements de portes et de croisées », un fragment de verre que Vergnaud-Romagnesi a pris pour un miroir, enfin trois monnaies, trois petits bronzes que Vergnaud-Romagnesi attribue à Gallien, Galerius Maximianus et peut-être Victorin<sup>77</sup>; recueilli au-dessus de la mosaïque, ce matériel ne peut contribuer à sa datation.

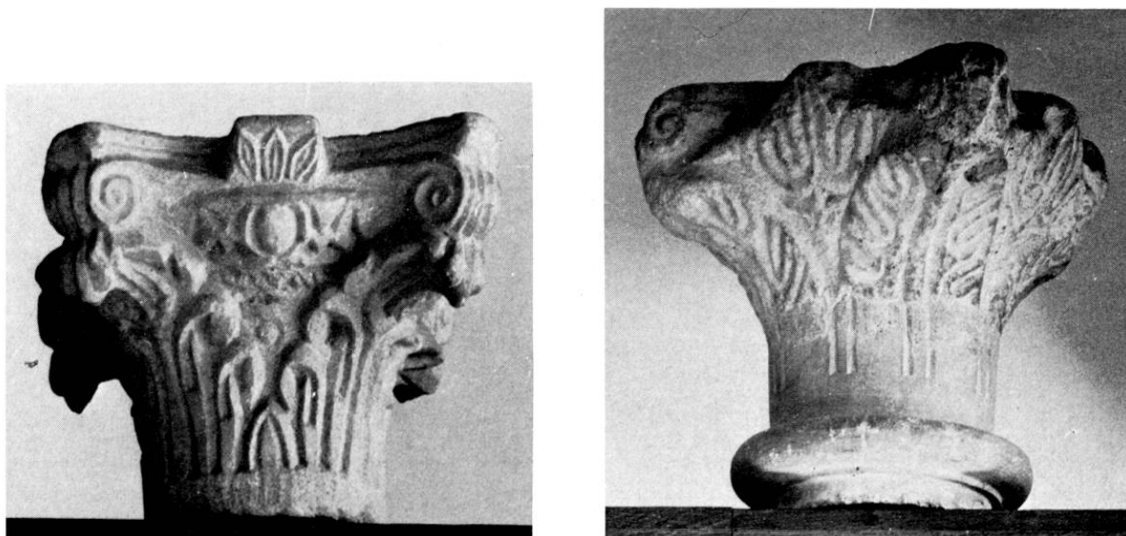
La forme de l'abside est plus caractéristique. Ouverte sur presque toute la largeur de la pièce, elle est en effet polygonale, à cinq pans dessinant une portion d'octogone. Les absides à pans coupés apparaissent dans les monuments chrétiens de Ravenne dès la construction de la basilique d'Ursus à la fin du iv<sup>e</sup> siècle et elles y restent en usage jusqu'au

74 Locaux de service et probablement longues courettes d'éclairage, séparés par un mur double; ces pièces étaient pavées de carreaux de terre cuite rectangulaires et semi-circulaires; BOISVILLETTE, *Notice*, p. 156-157.

75 *Ibid.*, p. 155 à 160; Boisvillette note aussi la facture des murs, « en cailloux ordinaires, avec angles et baies revêtues en pierre crayeuse ».

76 Deux petits fragments sont conservés au Musée de Châteaudun (n<sup>os</sup> 2607 D et 2608 D, collection Souasay, entrés le 4.VIII.1869).

77 *Op. cit.*, p. 197; BOISVILLETTE, *Notice*, p. 157, parle seulement de « deux petites médailles en bronze, presque frustes, de 8 et 10 lignes ».



12 Chapiteaux provenant de la villa de Mienne, au Musée de Châteaudun.

vi<sup>e</sup> siècle; elles sont toutes, il est vrai, arrondies vers l'intérieur<sup>78</sup>. Nous trouvons des formes plus proches encore dans des villas d'Espagne occupées aux iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles<sup>79</sup> et en Novempopulanie, notamment à Lalouquette<sup>80</sup>, où un *oecus* a été reconstruit avec une abside demi-octogonale à la fin du iv<sup>e</sup> ou au début du v<sup>e</sup> siècle, date assignée par les auteurs aux mosaïques.

Les comparaisons appelées par l'écriture et le style de la mosaïque de Steleco, ainsi que par la forme de l'abside de cette pièce, convergent vers le v<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement vers la seconde moitié de ce siècle; il n'est pas exclu que ces deux éléments de décor ne soient venus enrichir, à cette période tardive, un *oecus* jadis plus simple<sup>81</sup>.

*Les chapiteaux* (fig. 12).

Un dernier élément de décor appartient lui aussi à une période tardive de l'existence de la villa. Il s'agit des fragments architecturaux découverts sur la mosaïque ou dans ses abords immédiats : en *G* (fig. 11) des fragments de fûts en marbre « ordinaire » ou « gris veiné de blanc »<sup>82</sup>, deux bases, enfin deux chapiteaux au nord de l'*oecus*, en *H* (fig. 11).

Comme pour l'inscription, le problème chronologique a été méconnu. Vergnaud-Romagnesi et Boisvillette n'ont fait que mentionner l'existence des chapiteaux.

78 G. BOVINI, *Storia e architettura degli edifici paleocristiani di culto di Ravenna*, Bologne, 1964, III, 4, p. 116 (Basilica Ursiana), I, 7, p. 69 (St Apollinaire in Classe), III, 9, p. 149 (Saint Jean l'Évangéliste). Id., *Edifici di culto d'età paleocristiana nel territorio Ravennate di Classe*, Bologne, 1969, p. 1, 6, 51, 56, 69, 195, 213.

79 J.-G. GORGES, *Les villas hispano-romaines*, Paris, 1979, pl. V, p. 355 (Aguilafuente, prov. de Ségovie), pl. LIII, p. 437-438 (Adaja, prov. de Valladolid), pl. XXX, p. 351 (Sabada, abside ajoutée et mosaïquée).

80 J. LAUFFERAY, J. SCHREYECK et N. DUPRÉ, *Les établissements et les villas gallo-romaines de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques)*, dans *Gallia*, 31, 1973, 1, p. 146-147, plan fig. 20, p. 144.

81 BOISVILLETTE, *Notice*, p. 156, par le d'« enduits à mortier plein, [...] décorés de fresques très communes »; VERGNAUD-ROMAGNESI (*Mémoire*, p. 197), signale de nombreux fragments de marbres de couleurs.

82 BOISVILLETTE, *Notice*, p. 157 et VERGNAUD-ROMAGNESI, *Mémoire*, p. 197.

A. de Caumont, qui les a publiés en 1856<sup>83</sup>, a certes bien reconnu leur style « mérovingien » ; cependant, pour justifier cette anomalie, il les a attribués non pas à la villa, toute romaine à ses yeux, mais au petit *fanum* découvert à l'ouest de Marboué<sup>84</sup>, qu'il a interprété comme un édifice paléochrétien.

Ces fragments architecturaux sont conservés au Musée de Châteaudun<sup>85</sup>. Ils proviennent de supports de faible diamètre — 0,20 m à 0,23 m pour les fûts<sup>86</sup>, dimensions comparables pour les chapiteaux —, trop grêles pour avoir pu porter des linteaux. On supposera donc qu'ils appartenaient soit à un édicule<sup>87</sup>, soit à une arcature décorative, dont il est difficile de déterminer l'emplacement précis, en raison des bouleversements subis par les ruines avant leur sauvetage par Boisvillette. L'un des chapiteaux conservés, incomplet, est en marbre blanc grisâtre à grain assez grossier ; l'autre est taillé dans un marbre blanc plus fin, permettant une facture plus fouillée<sup>88</sup>. Tous deux, avec leurs quatre feuilles d'angles au-dessus desquelles saillent des volutes assez écrasées, appartiennent à un groupe représenté au Baptistère de Poitiers et à Béziers<sup>89</sup>. Ils s'apparentent également à un petit chapiteau de marbre de Saint-Denis, dont il n'est pas certain qu'il provienne de la basilique élevée par sainte Geneviève à la fin du v<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>. En Aquitaine, « des ateliers de sculpteurs de chapiteaux de marbre ont fonctionné sans interruption depuis la fin de l'époque romaine », écrit J. Hubert<sup>91</sup>. Toutefois le style des chapiteaux apparentés à ceux de Mienne est considéré par les spécialistes comme « très évolué », ce qui exclurait toute datation antérieure au vii<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup>.

#### *Saint Aventin et la villa de Mienne.*

C'est cependant sur un argument littéraire que se fondait Boisvillette pour supposer la survie de la villa au début du v<sup>e</sup> siècle ; c'est, paradoxalement, l'argument le plus incertain. Il est apporté par un passage de la *Vie de saint Aventin* connu des érudits du xix<sup>e</sup> siècle par l'intermédiaire de l'*Histoire sommaire du Dunois*, de l'abbé Bordas<sup>93</sup>.

Entre 485 et 490, Aventin se rend de Chartres à Châteaudun pour prendre possession de son siège épiscopal. L'abbé Bordas écrit : « Notre légendaire suppose qu'il fit la route à pied, car il le fait

83 Dans *Bulletin Monumental*, XXII, 1856, p. 475-478 (dessins communiqués par Boisvillette, p. 475 et 476).

84 Attribution reprise par D. FOSSARD, *Les chapiteaux de marbre du VII<sup>e</sup> siècle, style et évolution*, dans *CArch*, III, 1947, p. 70, note 3.

85 Auquel Boisvillette les a donnés en 1865 ; cf. A. NOUËL, *op. cit.*, p. 10.

86 BOISVILLETTE, *Notice*, p. 157 : « en marbre ordinaire » ; VERGNAUD-ROMAGNESI précise : « en marbre gris veiné blanc » (*Mémoire*, p. 197).

87 Cf. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 2 mai 1979, hypothèse de N. Duval selon laquelle ces supports pourraient appartenir à un *ciborium*, au-dessus d'un autel placé au centre de la mosaïque de Steleco, et attesteraient la transformation de la pièce en un sanctuaire chrétien. Le hiatus d'au moins un siècle entre les datations possibles pour les mosaïques et pour les chapiteaux oblige à écarter cette intéressante hypothèse.

88 Dimensions : 1) diam. : 0,154 m (à la cassure), larg. à l'abaque : 0,225 m et 0,285 m) ; 2) diam. : 0,174 m, larg. à l'abaque : 0,330 m, haut. 0,240 m.

89 D. FOSSARD, *op. cit.*, p. 71, 74, 80 (note 6), 82 ; fig. 10, p. 81.

90 D. FOSSARD, M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, E. CHATEL, *Monuments sculptés en France (IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, I, Paris et son département, Paris, 1978, n° 314, p. 159-160, pl. XCI.

91 *Ibid.*, *Préface*, p. XIV-XV.

92 *Ibid.*, p. 157-158.

93 Rédigée à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, restée manuscrite ; éditée à Chartres en 1884.

se reposer à cause de sa lassitude à Mianne, hameau dont il reste quelques maisons près Marboy ». L'auteur indique sa source : « Le plus ancien détail qui nous soit resté de ce Saint Évêque ne date cependant que du treizième siècle, à ce que l'on présume. C'est une légende en vieux vers français composés par un ecclésiastique de Châteaudun dont on ignore le nom ». Ce manuscrit, transmis aux Bollandistes au XVIII<sup>e</sup> siècle, a disparu<sup>94</sup> ; les *Acta Sanctorum* ne donnent de la Vie de Saint Aventin qu'une version abrégée, qui ne nomme pas le lieu où Saint Aventin s'arrête et bénéficie d'une vision<sup>95</sup>. L'abbé Bordas, qui ne connaissait de Mienne que le hameau moderne — établi d'ailleurs sur les fondations de la villa, cf. fig. 11 —, ne pouvait être tenté de faire coïncider sa source avec une réalité archéologique encore insoupçonnée.

L'examen de la carte du site de Mienne et Marboué, dressée en 1935 par M. Jusselin<sup>96</sup>, me paraît démontrer que la halte d'Aventin à Mienne ne se justifiait que par la survivance de la villa dans les dernières années du V<sup>e</sup> siècle et confirmer, en retour, la véracité de la tradition.

#### *Le site de Mienne-Marboué (fig. 13).*

La voie romaine de Chartres à Tours par Châteaudun, dont le tracé est bien reconnu de Bonneval à Marboué, passait au sud-est de Marboué et franchissait le Loir au niveau du vieux pont détruit en 1834. Au nord-ouest de la voie s'étendaient, sur 440 m de longueur<sup>97</sup>, les immenses bâtiments de la *villa rustica*, partiellement dégagés par Boisvillette, organisés autour d'une seconde cour indépendante du péristyle de la *villa urbana*, précédés par le *fanum* dont le plan a été publié par Vergnaud-Romagnesi<sup>98</sup>. Pour se rendre à Mienne, Aventin devait quitter la route et longer le Loir vers l'ouest sur 500 m : on voit mal ce qui eût justifié un tel détour, sinon l'existence de la villa.

Le nom même de Marboué transmet l'information de l'existence d'un grand domaine, possédé à une époque indéterminée, par un propriétaire portant le nom germanique de Marbod<sup>99</sup>. Au sud-est de la voie romaine, dans le Champ des Cercueils, non loin du *fanum* et d'une chapelle Saint-Martin détruite au XVII<sup>e</sup> siècle, on a découvert en 1862 (lors de la construction du chemin de fer) une nécropole mérovingienne<sup>100</sup> ; en l'absence d'une fouille

94 *Ibid.*, p. 65, p. 62-63. Bordas lui-même ne connaissait ce poème que par une traduction latine antérieure à 1601, elle-même disparue depuis lors ; le R. P. Van der Straeten a bien voulu me confirmer qu'aucune trace du manuscrit ne subsiste dans les fichiers de la Société des Bollandistes.

95 *De S. Aventino Episcopo Castrorodunensi in Gallia... ex rythmo gallico succinte concinnata*, 4 février, I, § 5, p. 485. Sur le siège épiscopal d'Aventin, cf. L. DUGHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, II, Paris, 1910, p. 425.

96 Cahier III, f<sup>o</sup> 93 ; repris par H. LIZIER, *op. cit.*, p. 108.

97 BOISVILLETTE, *Statistique*, p. 267 ; A. GRENIER, *op. cit.*, p. 842-843. Il semble n'y avoir eu de bâtiments, profonds de 10 m, que sur le côté nord de l'enclos, dont la largeur atteignait 100 m et la superficie environ 6 ha. Ces dimensions égalent la villa de Mienne-Marboué aux plus grands établissements découverts dans le Nord et le Centre de la France : cf. R. GOGUEY, *Recherches aériennes de la Loire au Rhin en 1976*, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 22, juin 1977, p. 50-51 ; J. HOLMGREN et A. LEDAY, *Prospection aérienne dans la région de Bourges*, *ibid.*, p. 60.

98 *Mémoire*, pl. IV, p. 293-296 ; BOISVILLETTE, *Notice*, p. 164-166, *Statistique*, pl. 272.

99 Abbé J. VILLETTE, *Marboué, Dérivé gallo-romain descriptif ou dérivé d'un anthroponyme?*, article ronéotypé déposé aux Archives nationales, 1967, f<sup>o</sup>s 8 et 17-19.

100 BOISVILLETTE, dans *Bulletin Monumental*, XXII, 1856, p. 287-288, avait trouvé des sarcophages en pierre tendre du pays et de rares objets. Cf. A. DE BELFORT, *Notes sur les Antiquités découvertes à Marboué*, dans *Bulletin de la Société Dunoise*, I, 1864-1869, *Séance du 6 février 1866*, p. 34-39. Le matériel, consistant essentiellement en bagues, en boucles et plaques de ceinturons (en bronze et argent) et en quelques armes (« couteaux », fer de lance), n'est que très partiellement conservé au Musée de Châteaudun ; le contenu de la tombe la plus riche, ouverte en 1865, avec une fibule en or émaillée, a disparu (A. NOUËL, *op. cit.*, p. 10-11). La nécropole était connue dès le XVII<sup>e</sup> siècle (Ms. Jusselin, f<sup>o</sup> 117, qui cite un registre paroissial de 1611).



méthodique, il est impossible d'en déterminer avec précision la chronologie. Mais on reconnaîtra ici le phénomène bien décrit dans les plaines de Picardie par R. Agache, qui l'attribue à la période des invasions germaniques : le déplacement de l'habitat par la création de villages auprès de la route, et non à l'écart comme le sont les villas romaines<sup>101</sup>. On voit à Mienne-Marboué que ce déplacement n'implique pas la disparition de la villa ; il pourrait s'expliquer par l'implantation d'un établissement de lètes entre la route et l'enclos de la *villa rustica* ou à Saint-Martin. Ce mode de peuplement est assez répandu dans toute la région entre Le Mans et la vallée de la Loire, où il a été étudié par H. W. Böhme<sup>102</sup>. Le chef de cette colonie militaire barbare aurait pu prendre possession de la villa dans le courant du v<sup>e</sup> siècle ou après la défaite de Syagrius en 486.

L'étude des documents que nous possédons encore sur la villa de Mienne-Marboué fait apparaître un certain nombre de preuves de la survie de cette importante villa après les invasions du début du v<sup>e</sup> siècle et de son occupation par un propriétaire germanique qui en a fait remanier le décor. Dans l'état actuel des recherches sur les divers aspects du décor architectural, nous sommes obligée d'admettre deux phases dans ces travaux d'embellissement, la première correspondant aux mosaïques et à l'abside polygonale qu'il est difficile de dater plus tard que la fin du v<sup>e</sup> siècle, la seconde aux chapiteaux, que leur style ferait attribuer plutôt au vii<sup>e</sup> siècle. Des découvertes ou des travaux récents au nord de la Loire<sup>103</sup> ou au centre de la France<sup>104</sup> permettent maintenant d'affirmer que ce cas n'est pas isolé. Les données archéologiques, si incomplètes soient-elles, viennent ainsi éclairer d'un jour nouveau de larges pans de l'histoire de la Basse-Antiquité laissés dans l'ombre par les textes anciens. Les mosaïques témoignent, pour leur part, de la persistance d'une activité artistique dans le sud-ouest du Bassin Parisien après le début du v<sup>e</sup> siècle et de la continuité de relations culturelles avec l'Aquitaine.

Michèle BLANCHARD-LEMÉE.

101 R. AGACHE, *op. cit.*, p. 440-444 et 448-449.

102 H. W. BÖHME, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, Munich, 1974, résumé par E. DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares, II. De l'avènement de Dioclétien au début du VI<sup>e</sup> siècle*, fasc. 1, Paris, 1979, p. 273-274.

103 Deux villas du Val de Loire comportent des pavements au moins aussi tardifs que celui de Mienne : celles de Châtigny-Fondettes et de Saint-Rémy-la-Varenne (article en préparation) ; voir aussi la mosaïque de Migennes, C. BASSIER, J.-P. DARMON et J.-L. TAINURIER, cf. *infra*, p. 123.

104 J. HOLMGREN et A. LEDAY, *op. cit.*, p. 60.

N.B. - Fig. 12 (clichés Recueil des Monuments sculptés du Haut Moyen Age : documents prêtés par M<sup>me</sup> May Vieillard-Troiekoureff qui voudra bien trouver ici mes remerciements.